© Drogues Info Service - 27 juillet 2025

Témoignages de consommateurs

COMMISSION MEDICALE SUSPENSION PERMIS + CREATININE + SAMHSA/DOT

Par Mokaaa Posté le 1/05/2025 à 12:59

Je vais témoigner ici de mes passages en commission médicale suite à suspension de permis (stupéfiants) l'été dernier. Mon but n'étant pas de minimiser la consommation de stupéfiant notamment au volant, car elle est inacceptable et dangereuse. Mais d'apporter un témoignage récent, chose rare, car j'ai personnellement manqué de ressources durant ces longs mois d'attente pr recuperer mon permis, et j'aurais aimé avoir ces infos afin d'éviter d'angoisser trop (je suis de nature stressée ce qui n'arrange rien, et n'ai jamais eu de probleme avec la justice).

Pour ma part il s'avère que j'ai été controlée positive à UN stupéfiant 6 jours après consommation (pas de chance mais c'est ainsi). Ce n'est ni une excuse simplement un contexte. J'ai de ce fait, eu une suspension de 4 mois. J'ai été controlée dans l'Allier j'ai cependant fait ma commission médicale dans mon département d'habitation (c'est possible et tout à fait légal).

Mon premier passage en commission médicale primaire j'ai eu à presenter des analyses d'urine negatives à tous les grands types de drogues (THC, Opiacées, Amphet et Cocaïne). Cette analyse est obligatoire et sur ordonnance, ordonnance que vous trouverez sur le site de votre prefecture. Les résultats d'analyse ne sont valables qu'un mois (parfois seulement deux semaines selon les prefectures) donc pensez à vous organiser en fonction. Par ailleurs, les délais de RDV pour les commissions médicales sont parfois extremement longs, anticipez les, car autrement cela rallonge d'autant plus votre suspension. Vous puvez prendre RDV en commission médicale un mois (ou deux selon les prefectures, c'est insrit sur leurs sites) avant la fin de suspension [exemple : permis suspendu jusqu'au 21 octobre, vous pouvez prendre RDV en commission médicale à partir du 21 septembre. Et si vos résultats d'analyses doivent dater d'au minimum un mois vous pouvez les faire le 22 aout, si ils doivent dater de deux semaines, dès le 5 septembre (encore une fois c'est indiqué selon les prefectures)].

Suite à cette premiere commission j'ai eu ce qu'on appelle une aptitude temporaire (6 mois ou 1 an selon les cas), et donc un permis temporaire, le titre définitif étant soumis au passage d'une deuxième commission médicale.

Je me presente donc à ma deuxième commission médicale soumise aux mêmes regles -> analyses d'urine pour tous les grands types de drogues datant d'un mois maximum. Et là surprise, ayant changé de département et donc de labo, je m'aperçois que le taux de créatinine testé est trop bas par rapport à la fourchette normale et qu'une mention stipule "Echantillon non conforme (au moins un critère de validité SAMHSA/DOT non conforme) ne permettant pas d'assurer la validité du recueil urinaire (suspicion d'urine diluée) et pouvant engendrer des résultats faussement négatifs. Nous vous recommandons de réaliser un contrôle sur un nouveau prélevement." Alors moi qui suis de nature angoissée, je ne vous raconte pas le stress que je me

suis tapé. J'ai refait des analyses, même problème. Le labo de ma première commission médicale n'ayant pas testé la créatinine, j'étais perdue. Et rien en ligne (d'où le témoignage, car si ça peut éviter à certains des nuits blanches, autant partager mon experience).
Je passe donc la commission médicale mortifiée, persuadée que jamais je n'aurais mon permis definitif (et ruinée car 137+137 = BCP TROP). Pour qu'au final lors de la commission cette mention ne soit MEME PAS vérifiée par les médecins. Mon taux de créatinine était à 2,7 mmol/L (fourchette normale 3,9-9,4) soit 305 mg/L (fourchette normale 441-1062). Les deuxièmes analyses étaient encore + basses. Je vous conseille donc pour éviter ce coup de stress et repayer 137€ d'analyses d'urines, d'éviter de boire trop d'eau car la créatinine est un déchet produit par les muscles, et de ce fait, plus on boit, plus on la dilue, moins on en a, et donc plus il y a suspicion d'urine diluée...

A bon entendeur, ciao.

Et évitez la drogue surtout au volant et préferez le poney. Car même 6 jours après une consommation, ça fait 9 mois d'attente, 9 mois à stresser et près de 500€ en moins... (OK c'est un gouvernement très hypocrite qu'on a sur le sujet, mais c'est un autre débat).